

Aides aux apprentis 2023-2024



Aide au permis de conduire de 500 €



PASS REGION



PASS CULTURE



Carte étudiant des métiers



Carte étudiant des métiers



Fonds de solidarité de la MFR St Egreve



Bourse d'équipement professionnel

- Avoir 18 ans
- Etre apprenti(e) (*contrat d'apprentissage en cours d'exécution*)
- Etre engagé(e) dans une préparation d'aide au permis de conduire
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide auparavant

Demande à faire auprès du secrétariat

- Avantages culturels, sportifs, engagements
Auprès de différents partenaires...

Demande à faire en ligne : <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/passregion>

Validation par le CFA

- Avantages culturels dans la limite du crédit à disposition
- Avoir entre 15 et 18 ans

Demande à faire en ligne : <https://pass.culture.fr/>

- Accès aux restaurants universitaires, tarifs réduits dans les transports, les activités sportives, culturelles et loisirs
- Aide au logement Loca-Pass

Délivrée par le CFA

- 50 % sur tous les trajets SNCF
- Avoir – de 26 ans
- Etre apprenti(e) (*contrat d'apprentissage en cours d'exécution*)

Demande à faire en ligne : <https://www.sncf-voyageurs.com/fr/voyagez-avec-nous/en-france/tarifs-grandes-lignes/elevés-etudiants-et-apprentis/>

- Aide exceptionnelle et non renouvelable, **sous conditions.**

Attribuée par une commission composée de salariés et d'administrateurs de la MFR / Demande à faire auprès du secrétariat

- Aide pour l'achat de fournitures, d'équipements ou vêtements professionnels liés à la formation, versée par les OPCO pour un contrat.

- Etre apprenti(e) en 1ere année

Achat effectué par le CFA et mise à disposition aux apprenti(e)s